



Rapport d'activités 2009

Adopté en séance plénière de la CLE du SAGE des Deux Morin le 12/01/2010

Organisation des réunions

Réunion de la CLE

En 2009, la CLE s'est réunie une fois : le 9 avril 2009.

Lors de cette réunion, suite à la présentation des éléments du Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE) par M. Decroix, Directeur territorial des Rivières Ile de France à l'Agence de l'Eau, la CLE a donné son avis sur le projet de SDAGE.

Le site internet du SAGE des Deux Morin a également été inauguré.

Réunions du bureau de la CLE

En 2009, le bureau s'est réuni deux fois : le 26 mars et le 20 octobre 2009.

- Réunion du 26 mars 2009

Un avis sur le projet de SDAGE a été demandé individuellement à chaque membre de la CLE ainsi qu'aux communes du territoire. Le bureau s'est réuni pour compiler ces commentaires et préparer un avis général détaillé qui a été présenté en réunion de la CLE du 9 avril 2009.

Lors de cette réunion, la maquette du site internet a été présentée.

- Réunion du 20 octobre 2009

Lors de cette réunion, un point sur l'avancement de l'état des lieux a été fait. Un calendrier a été dressé et une réflexion sur la phase tendance et scénarii a été amorcée. La situation sur le financement du SAGE a été exposée et la commission « Inondations et sécheresse » a été créée. Celle-ci est présidée par Mme Prétot, Représentante de l'Académie de l'Eau au sein de la CLE, Conseillère municipale de Mouroux et Administrateur à l'Agence de l'Eau.

Réunions des commissions thématiques

En 2009, la commission « eau superficielle et milieux naturels » s'est réunie 3 fois et la commission « Inondations et sécheresse » s'est réunie une fois.

- Commission « eau superficielle et milieux naturels » du 27 janvier 2009

Lors de cette réunion, les acteurs de l'eau devant participer à cette commission ont été listés et les points à traiter dans cette commission ont été définis.

- Commission « eau superficielle et milieux naturels » du 02 juillet 2009

Une présentation des premiers éléments concernant les eaux superficielles et les milieux naturels a été faite suite à laquelle des remarques et des questions ont été posées. Il a été décidé d'envoyer un questionnaire à l'attention des Présidents d'association de pêche pour recueillir un certain nombre d'information sur le milieu aquatique.

- Commission « eau superficielle et milieux naturels » du 20 novembre 2009

Les points suivants ont été traités lors de cette réunion :

- Présentation des modifications demandées lors de la commission du 2 juillet dernier
- Présentation des parties « zones humides » et « secteur agricole »
- Validation du questionnaire à l'attention des Présidents d'association de pêche
- Validation des chapitres « eau superficielle » et « milieux naturels »

- Commission «Inondations et sécheresse » du 10 décembre 2009

Lors de cette réunion, les acteurs de l'eau devant participer à cette commission ont été listés et les points à traiter dans cette commission ont été définis. Une présentation des premiers éléments concernant les risques naturels liés à l'eau a été faite suite à laquelle des échanges se sont engagés entre les différents acteurs.

Participation aux réunions et rencontre avec différents interlocuteurs

Thème	Réunions ou personnes rencontrées
<i>Eaux superficielles et milieux naturels</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Participation aux commissions « ressources naturelles » et « agriculture » du projet de PNR de la Brie et des Deux Morin • Participation aux réunions du comité syndical du SIVHM • Participation aux comités de pilotage de l'étude « Etudes des rôles hydrauliques et écologiques des ouvrages à vannage du Grand Morin entre Lachy et Chauffry » menées par le SIVHM • Participation aux comités de pilotage du Schéma départemental à vocation piscicole de Seine et Marne à la DDEA. • Journée de terrain avec la DIREN Ile de France : prélèvement IBGN sur le Petit Morin en juillet 2009. • Participation au comité de pilotage de l'étude « enveloppe d'alerte humide » à la DIREN Ile de France • Réunion Natura 2000 « Vannetin » et « Petit Morin »
<i>Inondations</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Participation à la réunion du PAPI Marne • Déplacement dans les différentes structures intercommunales pour obtenir des informations sur les ouvrages hydrauliques. Rencontre de : <ul style="list-style-type: none"> - M. Lemoine Président du SIVOM de la vallée du Petit Morin - M. Denizot Président du Syndicat d'aménagement de l'aval de la vallée du Petit Morin - Mme Ravet vice présidente du syndicat d'aménagement et d'entretien du Grand Morin aval
<i>Séminaires/ Formations</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Journée de formation des animateurs territoriaux sur la thématique « bassin d'alimentation de captage et pollution diffuse » le 5 février et 3 avril 2009 • Journée des Présidents de contrats territoriaux à l'Agence de l'Eau le 25 mars 2009 • Participation à la journée des animateurs de SAGE le 4 juin 2009 à la DIREN Ile de France et le 19 novembre 2009 à l'Agence de l'Eau. • Participation au séminaire des animateurs territoriaux de l'agence de l'eau du 12 au 14 octobre 2009 à Merlieux (02).
<i>Autres</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Rencontre de Mme CARRE de l'université Paris I pour préparer une enquête de terrain sur la perception de l'eau par les habitants de la vallée du Grand Morin qui sera réalisée par des étudiants de Master. • Participation à la journée organisée par la Communauté de communes du Canton de Condé en Brie pour la signature du contrat global sur l'eau le 10 février

Éléments administratifs/ élaboration de l'état des lieux

- Organisations des réunions de CLE, de bureau de la CLE et des commissions thématiques et réalisation des comptes rendu de réunion.
- Contact avec les différents acteurs pour obtenir les données nécessaires à l'élaboration de l'état des lieux, puis analyse et traitement de ces données.
- Rédaction des chapitres relatifs aux eaux superficielles, aux milieux naturels, aux risques naturels liées à l'eau, au secteur agricole, à la présentation du territoire, aux acteurs de l'eau et au contexte réglementaire.
- Réalisation de l'atlas cartographique
- Diffusion auprès des différents services de l'état des chapitres de l'état des lieux élaborés à ce jour pour faire le point sur les données manquantes et définir les besoins d'une étude complémentaire.
- Préparation des dossiers de demande de subventions auprès des différents financeurs et suivi de ces dossiers
- Demande de participation financière auprès des communes du territoire et des communautés de communes de la Brie Champenoise et de la Brie des Etangs et suivi des dossiers.

Communication

- Envoi du rapport d'activités 2008 du SAGE et de la synthèse des éléments de l'état des lieux relatifs aux eaux souterraines, à l'alimentation en eau potable et à l'assainissement à toutes les communes et communautés de communes du territoire du SAGE.
- Proposition de participation aux commissions thématiques à l'ensemble des membres de la CLE et aux membres des conseils municipaux et communautaires de toutes les communes et communautés de communes du territoire du SAGE
- Lancement du site internet officiel du SAGE des Deux Morin : www.sage2morin.com
- Envoie d'un courrier à l'ensemble des communes afin de leur rappeler les objectifs du SAGE, la démarche, les documents et la portée juridique de ceux ci.
- Présentation des problématiques liées à l'eau sur le territoire du SAGE à des élèves de terminal du lycée agricole de Brie Comte Robert et à des étudiants de Master de l'université Paris I.

Financement du SAGE

- Participation des communes

Département	Nb communes appartenant au SAGE	Nb communes participant financièrement au SAGE	% de communes participants au SAGE	Nb d'habitants concernés	% de population concernée	Sommes
Aisne	5	4	80%	1 487	85%	446,10 €
Marne	67	9	13%	8 885	34%	2 665,50 €
Seine et Marne	103	45	44%	82 601	58%	24 780 €
Total	175	58	33%	92 973	55%	27 891,90 €

La demande de participation financière au frais de fonctionnement du SAGE des Deux Morin, s'élevant à 0,30 € par habitants, a été renouvelée en octobre 2009.

Le Préfet de Seine et Marne a envoyé un courrier à l'ensemble des communes pour leur rappeler la démarche d'un SAGE et les inciter à participer financièrement à celui-ci.

- Subventions perçues en 2009

Organisme	Durée de la convention	Montant
Conseil Général de Seine et Marne	Année 2009	10 000 €
Conseil Régional d'Ile de France	Années 2008 à 2010	10 980 €
Conseil Régional de Champagne-Ardenne	Année 2009	4 188 €
Conseil Régional de Picardie	Septembre 2008 à août 2010	0 €
Agence de l'Eau Seine Normandie	Année 2009	16 732 €

- Budget 2009

SECTION FONCTIONNEMENT		SECTION INVESTISSEMENT	
DEPENSES		DEPENSES	
Fournitures, frais automobile, téléphone, internet, formations, copies, timbres...	5 552 €	Matériels informatiques et de bureau, mobiliers, logiciel	3 289 €
Salaires et charges patronales	35 390 €		
Charges financières	461 €	Remboursement des emprunts	4 877 €
Virement à la section investissement	0 €	Solde d'exécution CA N-1	0 €
<i>Total dépenses</i>	<i>41 403 €</i>	<i>Total dépenses</i>	<i>8 166 €</i>
RECETTES		RECETTES	
Excédent de fonctionnement reporté	0 €	Affectation du résultat N-1	5 278 €
Subventions, participation des communes	69 772 €	Virement de la section fonctionnement	0 €
<i>Total recettes</i>	<i>69 772 €</i>	<i>Total recettes</i>	<i>5 278 €</i>
Solde de la section fonctionnement	28 368 €	Solde de la section investissement	-2 888 €

Indicateur de temps

MISSIONS	ACTIONS	Indicateurs d'action (Nombre de 1/2 journées)	% du temps/an
Fonctionnement de la CLE	Préparation, convocation, animation, CR... de la CLE et du bureau de la CLE	30	6%
	Recherche de financement	40	9%
	Autres tâches administratives	20	4%
Elaboration du SAGE	Recherches de données, analyses des données, synthèse et rapport, commissions thématiques	250	54%
Communication et information	Réalisation d'outils de sensibilisation	60 (Nb d'actions : 5)	13%
	Journées de formation (AESN, DIREN)	14	3%
Animation et sensibilisation	Participation à des démarches de planification, de contractualisation (Natura 2000, contrat globaux...), ou à des réunions techniques	50	11%



Programme d'actions prévisionnelles 2010

Elaboration de l'état des lieux

- Finalisation de la partie relative aux inondations et aux ouvrages hydrauliques (1^{er} trimestre)
- Validation de l'état des lieux (2nd trimestre)
- Rédaction de la partie diagnostique (1^{er} et 2^{ème} semestre)
- Mise en place de la phase « tendance et scénarii ». Réalisation du cahier des charges, choix du bureau d'étude, suivi des travaux (1^{er} et 2^{ème} semestre).

Financement

- Suivi des dossiers de subvention du Conseil Général de Seine et Marne, des Conseils Régionaux d'Ile de France, Picardie et Champagne-Ardenne, et de l'Agence de l'Eau.
- Recherche de participation financière auprès des communes

Communication

- Mise en place d'un bulletin informatique d'information du SAGE
- Mise en place de réunions d'information à l'attention des élus concernant la démarche du SAGE ainsi que la présentation de l'état des lieux (2^{ème} semestre).